

**PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
(article L 3313-1 du Code général des Collectivités territoriales)**

Le Compte administratif 2022 du Budget principal se traduit de la manière suivante :

1 - Section de fonctionnement :

Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent **684,78 M€** et progressent de 11,3 % par rapport à 2021. Ces recettes comprennent la reprise des résultats reportés 2021, d'un montant de 54,58 M€.

L'exercice 2022 voit certaines de ses recettes enregistrer une nette progression, encouragée par l'environnement économique :

- les DMTO (179,29 M€) en hausse de 11,63 %.
- la Taxe sur les remontées mécaniques, avec 10,58 M€ après des exercices budgétaires perturbés par la fermeture anticipée des domaines skiables au 15 mars 2020 et l'interdiction d'exploitation pour l'hiver 2021, revient à des niveaux nettement supérieurs aux derniers exercices complets de collecte.
- les Taxes sur les conventions d'assurance (83,58 M€), qui poursuivent leur croissance avec + 5,17 %.
- la fraction TVA remplaçant la Taxe sur le foncier bâti réévaluée en fin d'exercice 2022 de 9,58 % (+ 9,27 M€), alors qu'une notification en mars 2022 faisait état d'une revalorisation de seulement 2,89 %.

D'autres recettes sont cependant en retrait, comme la CVAE, avec 31,55 M€, qui affiche une diminution de 6,44 % par rapport à 2021. Cette baisse est en grande partie due à une diminution de la valeur ajoutée taxée en Savoie, de - 6,7 % en 2020 (encaissement de la CVAE N+2 : 9,10 Md€ en 2020 pour 9,73 Md€ en 2019).

Enfin, les cessions immobilières, recettes plus ponctuelles, enregistrent une enveloppe conséquente avec 16,12 M€, avec notamment des ventes de terrains à Courchevel.

Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent **482,95 M€**, soit + 40,51 M€ de plus par rapport à 2021.

Cette augmentation intègre la mise en réserve pour 29,23 M€ au titre des surplus de droits de mutation onéreux. Les 11,28 M€ d'augmentation restants concernent plusieurs politiques.

- La Politique sociale, avec + 4,79 M€, enregistre des tendances différentes selon le secteur.
 - Ainsi, les dépenses EJF/PMI progressent de + 3,68 M€, soit + 6,56 % par rapport à 2021, répondant à une accélération des frais de placement des enfants mineurs non accompagnés, à l'effet des mesures du SEGUR et à l'avenant 43, et à l'augmentation du nombre des enfants pris en charge (+ 20,7 % par rapport à 2021).
 - Le secteur des personnes âgées est revalorisé également de 1,57 M€ (+ 2,9 %), sous l'effet des mesures salariales (SEUR, avenant 43 - compensées partiellement ou intégralement par le CNSA) et d'un nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile en hausse (5 960 bénéficiaires).
 - Les dépenses en faveur des personnes handicapées, avec + 2,79 M€ (+ 4,3 %), comprennent les revalorisations salariales (SEUR, avenant 43 - compensées partiellement par l'Etat) et l'impact de facteurs structurels (allongement de la durée de vie, développement d'habitats inclusifs pour des personnes avec handicap nécessitant une présence constante et mobilisation de la PCH comme une alternative à l'absence de solution en établissement).

- La Politique des Moyens généraux progresse en 2022 de + 3,00 M€ (+ 15,52 %), soumise principalement aux tensions inflationnistes constatées sur le carburant et les fournitures. Les frais de fonctionnement des véhicules, avec 6,24 M€ (pour 4,88 M€ en 2021), sont en hausse de 27,77 %.
- Avec 99,53 M€, l'enveloppe affectée à la Politique Ressources humaines évolue de + 2,60 % entre 2021 et 2022, soit + 2,52 M€. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation du point d'indice de 3,5 % en juillet 2022 (+ 1,33 M€), la prise de palier du RIFSEEP avancée en juillet 2022 (+ 1,1 M€) et la mise en place de la prime SEGUR (0,73 M€).
- La Sécurité Incendie, avec 31,63 M€, enregistre une progression de + 1,99 M€ (+ 6,7 %), du fait des ajustements de la participation prévue dans la convention signée avec le SDIS en décembre 2021 pour la mise en œuvre de la réforme de l'organisation et du temps de travail au sein du SDIS et pour financer les mesures gouvernementales prises en cours d'année (principalement sur la masse salariale et sur l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires).

2 - Section d'investissement :

Recettes

Les 113,81 M€ de recettes réelles d'investissement (hors écritures de refinancement) se composent de :

- 75,76 M€ de reprise de résultats.
- 38,04 M€ d'autres recettes comme :
 - 17,05 M€ de dotations, dont 14,70 M€ de FCTVA.
 - 5,17 M€ du Plan Qualité Routes.
 - des subventions diverses liées à des opérations d'investissement : 1,65 M€ pour le Musée savoisien, 1 M€ pour la Sécurisation dans les gorges de l'Arly...
 - 6,61 M€ d'écritures de régularisations (reprise de provision non affectées).

Sur 40,42 M€ d'emprunts prévus au budget, aucun emprunt n'a été mobilisé en 2022 (5 M€ en 2021), 24,90 M€ sont reportés sur 2023.

Dépenses

Hors écritures de refinancement de la dette et de la trésorerie, **les dépenses d'investissement** s'élèvent à **179,84 M€** et enregistrent un taux de réalisation des crédits de 64 %, en diminution par rapport aux dix exercices précédents. Ce ralentissement du taux de réalisation s'explique notamment par des tensions auxquelles est confrontée la commande publique (marchés infructueux, offres au-dessus des estimations nécessitant ainsi un nouvel examen des travaux envisagés, entreprises retenues défaillantes...).

Ces investissements se sont concentrés autour de :

- la Politique routière avec 49,42 M€. Cette enveloppe comprend principalement :
 - 23,83 M€ pour le maintien en état du patrimoine.
 - 18,17 M€ pour l'amélioration de la sécurité des usagers.
 - 6,98 M€ pour optimiser les déplacements.
- la Politique Education constate 17,22 M€ de dépenses. Les principales réalisations de cette politique concernent principalement :
 - la mise en conformité handicap du collège Garibaldi à Aix les Bains : 1,4 M€.
 - des travaux de rénovation du Collège de Maistre à Saint Alban Leysse : 0,96 M€.
 - la mise aux normes handicap et des travaux pour la demi-pension pour le collège de Saint Etienne de Cuines : 0,78 M€.
 - des travaux de maintenance et études diverses pour 5,32 M€, comprenant des travaux dans les collèges.

- le matériel informatique avec 1,04 M€.
 - le Fonds de Solidarité, pour sa 3^{ème} année avec 0,35 M€ de dépenses réalisées.
 - l'aide aux collèges privés versée à hauteur de 0,67 M€, auxquels s'ajoutent 0,51 M€ reportés.
 - 0,78 M€ mandatés pour la finalisation des travaux de construction de l'Atelier culinaire à Chambéry.
- la Politique Moyens généraux avec 14,90 M€. Cette politique comprend notamment :
- des acquisitions de véhicules pour 3,18 M€ et 4,22 M€ de reports. Ce ralentissement des dépenses s'explique par une nette augmentation des délais de livraison des véhicules et matériels (exemple : les délais de livraison des camions sont passés de 15 mois à 23 mois).
 - des acquisitions, études et travaux du patrimoine départemental pour 9,79 M€, avec l'achat des locaux pour l'Agence Savoie Mont Blanc au Grand Verger à Chambéry (1,08 M€) et de terrains à Courchevel destinés à la revente (2,43 M€). Des travaux ont également été réalisés, comme la restructuration du site de Yenne (1,23 M€), l'aménagement du Bureau Météo France (0,32 M€) ou l'installation de bornes électriques pour 0,68 M€.
- les autres Politiques ont également mené des opérations significatives, comme 8,46 M€ affectés aux travaux pour le Musée Savoisien, le soutien aux Communes et EPCI savoyards via les Contrats territoriaux 3^{ème} génération et les Contrats départementaux pour 2,68 M€.